

DEPARTEMENT
DE L'AIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trente mars deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 23 Mars 2026, s'est réuni sous la Présidence de Madame
Véronique RAVET, Maire

Date de convocation :
23-03-2026

Date du Conseil :
30-03-2026

MEMBRES	PRÉSENTS	POUVOIRS	Votes Exprimés
27	26	1	27

Présents : RAVET V. - PITTION V. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PICHON H. - PAVIOT L.- PERDRIX T. - PARNALLAND E. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - BUFFAUT C. - MOREIRA J. - FRATTER M. - CLEMENT F. - BARBERIS P. - KILIC D. - RHODET F. - OUJAGHBI A. - GUILLAUBEZ C. - BROYE C. - YILMAZ Y. - CORDONNIER T. - ERCAN S. - BOURDONNAY C. - HASSOUN K. - ZAKI G.

Objet :

**ASSOCIATION
DES COMMUNES
FORESTIERES.**

Procuration est donnée par PALISSE A. à HASSOUN K.

Absents :

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.
Monsieur CLEMENT Flavien est nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : V. RAVET

La Commune adhère à l'association des communes forestières, car elle est propriétaire de forêt et largement intéressé par l'espace forestier et la filière Bois.

Il convient de désigner DEUX délégués, **1 titulaire et 1 suppléant** qui représenteront notre collectivité au sein de cette association.

Sont désignés, à l'unanimité par le Conseil Municipal :

Thierry PERDRIX et Januario MOREIRA

En complément, d'autres élus peuvent être intéressés pour recevoir des informations ciblées de l'association, il leur suffit de se manifester afin que la commune transmette leur coordonnée.

Secrétaire de séance,

Flavien CLEMENT

Le Maire,

Véronique RAVET



Accusé de réception en préfecture
001210100319-20260330-D-2026_03_30_09-DE
Date de télétransmission : 04/04/2026
Date de réception en préfecture : 04/04/2026